

SAGE CHARENTE

COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

NE-SEUGNE – 26 AVRIL 2016

Compte-rendu

Présent :

Organisme	Nom	Prénom	couleur
Commune Baignes-Sainte-Radegonde	JAULIN	Michel	Vert
Commune Montils	ROUET	Philippe	Vert
Nature Environnement 17	BOURRY	Jean-Marie	Vert
Fédération départementale de la Charente-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique	NAUDEAU	Julien	Vert
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin du Né (SIAH)	QUERAUD	Angélique	Vert
Agence de l'Eau Adour-Garonne	DEHILLERIN	Edouard	Vert
Association Départementale des Amis des Moulins de Charente-Maritime (ADAM17)	JULLION	Eric	Vert
Syndicat Mixte de la Seugne en Haute-Saintonge)	RAVET	Pierre-Jean	Vert
Particulier	PERRIN	Jean-Marie	Vert
Commune Gimeux	BAUDIN	Joël	Rouge
Commune Baignes-Sainte-Radegonde	DELETOILE	Gérard	Rouge
Communauté de communes de Haute-Saintonge	DOUMERET	Fabien	Rouge
Communauté d'Agglomération de Saintes	QUILLET	Jean-Marie	Rouge
DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	LEBOURG	Jean-François	Rouge
Association Départementale des Amis des Moulins de Charente-Maritime (ADAM17)	LHERITEAU		Rouge
Particulier	VINET	Jean-Claude	Rouge
Commune Allas-Champagne	MAINDRON	Bernard	Jaune
Département de la Charente-Maritime	FONTENY	Sylvie	Jaune
DDT 16 (Direction Départementale des Territoires de la Charente)	BRIGAUD	Maryse	Jaune
Ligue de Protection des Oiseaux	DUHAUTOIS	Sophie	Jaune
SDE 17 (Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime)	LEPINE	Jacques	Jaune
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin du Né (SIAH)	PAULHAC	Laurent	Jaune
Particulier	MAILLOUX	Jacques	Jaune
ONEMA - Service départemental de Charente-Maritime (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques)	MARIDET	Elisabeth	Jaune
Syndicat Mixte de la Basse Seugne (SMBS)	BOUREAU	Claude	Jaune
Commune Merpins	GUIBERT	Alain	Bleu
SIAHP de la Touvre	TALLON	Mathieu	Bleu
Département de la Charente-Maritime	HUGUES	Elodie	Bleu
SIAEPA Salles d'Angles	MALLET	Alain	Bleu
DDTM 17 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Charente-Maritime)	LEMOUROUX	François	Bleu
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin du Né (SIAH)	ROBILLARD	Sophie	Bleu
Groupement des Fédérations de Pêche du Poitou-Charentes	ALBERT	François	Bleu
Cellule Migrateurs Charente-Seudre			
CARC Coopérative de Cognac	CLEMENT	François	Bleu
Agence de l'Eau Adour-Garonne	CUZANGE	Thomas	Présent AM
Océalia	VILLENEUVE	Emmanuel	Présent AM
IRSTEA	LESCOT	Jean-Marie	Présent AM
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Charente	TESTAUD	Alain	Présent AM
Association départementale des Amis des Moulins de la Charente	BABIN	Hervé	Présent AM
Président de la CLE du SAGE Charente	GUINET	Claude	

Atelier « Aménagement et gestion des milieux aquatiques »

1. Bilan des gommettes :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques	Nbre de gommettes					Nbre de gommettes					Préserver et restaurer les zones humides
Identifier et diagnostiquer les cours d'eau en bon état et les réservoirs « biologiques » complémentaires	3	2	0	0	5	1	2	5	1	9	Réaliser des inventaires des zones humides
Préciser les critères de zonage pour préserver / restaurer progressivement les fonctionnalités des cours d'eau	0	0	3	0	3	0	3	2	2	7	Améliorer les connaissances sur les services rendus par les ZH (préciser les caractères fonctionnels des ZH)
Définir les zones de tête de bassin versant	2	0	2	0	4	6	1	7	2	16	Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme
Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques	0	2	4	2	8	0	1	1	1	3	Protéger les zones humides via les IOTA
Définir des mesures adaptées de gestion des cours d'eau en bon état et les « réservoirs biologiques »	0	2	1	5	8	0	0	1	5	6	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les zones humides
Définir des préconisations adaptées sur les têtes de bassin versant	3	3	3	4	13	4	5	7	6	22	Engager des actions de restauration, récréation de zones humides
Renforcer les outils, les moyens pour sensibiliser les riverains à l'intérêt d'avoir des cours d'eau fonctionnels et en bon état	2	2	1	0	5	5	4	1	6	16	Organiser la veille foncière et développer la maîtrise foncière
Pérenniser, valoriser et développer l'animation territoriale et les moyens techniques	3	1	0	1	5						

Améliorer et restaurer la continuité écologique	Nbre de gommettes					Nbre de gommettes					Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts
Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente	3	3	1	1	8	0	1	0	0	1	Définir les secteurs de fortes densités de plans d'eau
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente (étude globale)	1	1	1	0	3	1	0	2	2	5	Mettre en place un plan de gestion intégrée pour la réduction de l'impact cumulatif des étangs
Confirmer et actualiser les espèces cibles sur le Bassin Charente (poissons)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	Définir la densité de plans d'eau admissible
Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de bassin	0	1	0	1	2	0	2	0	1	3	Interdire la création de plans d'eau et encadrer les compensations
Mieux connaître l'effet cumulatif des ouvrages en rivière d'un point de vue multithématique : inondation, franchissement piscicole, transport sédimentaire...	1	6	6	5	18						Favoriser l'utilisation des plans d'eau pour sécuriser l'élevage
Clarifier les enjeux du transport sédimentaire sur les cours d'eau du bassin Charente dans le cadre des PPG	0	1	1	1	3						
Préciser les enjeux de continuité faunistiques hors poissons, en rivière et pour la faune se déplaçant le long des berges	0	1	2	3	6						
Définir des indicateurs et des objectifs chiffrés pour la restauration de la continuité écologique	4	6	1	2	13						
Ouvrages en rivière : Définir les principes directeurs et une méthode partagée pour conforter les choix de scénarios (avec ou sans maîtrise d'ouvrage)	2	2	4	1	9						
Gérer l'effet cumulatif des ouvrages en rivière sur la thématique inondation, à l'échelle de sous bassins ou de tronçons	2	1	2	1	6						
Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages « orphelins »)	2	1	2	3	8						
Réduire l'impact des espèces invasives	Nbre de gommettes										
Espèces invasives : Capitaliser et valoriser le suivi réalisé	2	1	1	0	4						
Communiquer sur la lutte contre les espèces invasives auprès des gestionnaires et des riverains	2	1	0	3	6						

2. Remarques annotées sur la carte :

Aménager et gérer durablement les rivières et les milieux aquatiques

Définir une méthode partagée de diagnostic sur l'état morphologique des rivières et milieux aquatiques : juste initiée (méthode) car on ne parle pas du diagnostic.

Améliorer et restaurer la continuité écologique

Suivre, évaluer et valoriser les actions de restauration de la continuité à l'échelle du bassin Charente : Indispensable pour suivre les indicateurs et dynamiser les actions.

Poursuivre le recensement et la caractérisation des ouvrages en rivière, pour fiabiliser les indicateurs de bassin : Gérer les moulins et biefs en dérivation de la rivière différemment des moulins au fil de l'eau.

Mettre en commun les bases de données.

Adopter un positionnement pour le cas particulier des ouvrages sans maîtrise d'ouvrage (ouvrages « orphelins ») : Apport de la GEMAPI ?

Aménager ou gérer les plans d'eau pour diminuer leurs impacts

Mettre en place un plan de gestion intégrée pour la réduction de l'impact cumulatif des étangs : impacts négatifs et/ou positifs

Autres remarques :

Sur la carte : le réseau N2000 n'est pas à jour.

Remarque sur la trame verte et bleue : l'état d'avancement est identifié comme « réalisé », ce n'est pas tout à fait juste, elle n'est pas mise en œuvre, cela a été fait à l'échelle 100 000ème mais on attend aujourd'hui une déclinaison locale (documents d'urbanisme) avec les élus.

Il manque la représentation visuelle entre ce qui est réglementaire de ce qui ne l'est pas. Ex : N2000 en basse Seugne, on a donc la connaissance des zones humides mais sur la Seugne amont, il n'y a pas de réglementaire et donc les zones humides sont mal connues (inventaire à faire).

Les mesures concernant les plans d'eau font uniquement référence aux aspects négatifs de ces derniers. Certains ont pourtant des effets positifs sur le Né.

Protéger les zones humides via les IOTA : pourquoi puisque cela existe déjà ? (= réglementaire).

Atelier « Prévention des inondations et aménagements sur les versants »

1. Bilan des gommettes :

Organiser la cohérence des périmètres de travail	Nbre de gommettes				
Identifier et associer les périmètres de travail en amont à l'échelle du grand bassin, intégrant le risque potentiel de cumul (aggravation) des risques inondation fluviale et submersion marine (solidarité amont / aval)	6	2	1	5	14

Informé et sensibilisé pour prévenir les inondations	0	5	0	2	7
---	---	---	---	---	---

Informé et sensibilisé pour entretenir la culture du risque d'inondation	4	1	0	0	5
---	---	---	---	---	---

Aménager les zones à enjeux pour diminuer l'impact des inondations	Nbre de gommettes				
--	-------------------	--	--	--	--

Soutenir l'usage des vals compatible avec le risque d'inondation	4	1	4	0	9
--	---	---	---	---	---

Déplacement des enjeux, destruction	0	2	2	0	4
-------------------------------------	---	---	---	---	---

Favoriser les zones d'expansion des crues	Nbre de gommettes				
---	-------------------	--	--	--	--

Identifier les zones potentielles d'expansion des crues (ZEC)	4	4	3	4	15
---	---	---	---	---	----

Protéger les ZEC dans les documents d'urbanisme	0	0	1	1	2
---	---	---	---	---	---

Protéger les ZEC via les IOTA	0	0	0	2	2
-------------------------------	---	---	---	---	---

En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels sur les ZEC	0	0	2	0	2
---	---	---	---	---	---

Restaurer les zones d'expansion des crues	2	7	12	4	25
---	---	---	----	---	----

Favoriser le surstockage	0	1	0	0	1
--------------------------	---	---	---	---	---

Nbre de gommettes	Définir des préconisations de gestion sur les versants				
-------------------	--	--	--	--	--

3	0	4	2	9	Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes
---	---	---	---	---	--

2	0	4	2	8	Définir des objectifs ou des valeurs guides (seuils de maillage bocager, superficie de ZH, linéaire de ripisylve, largeur de bande végétalisée...) pour orienter l'action locale sur les versants
---	---	---	---	---	---

3	4	5	0	12	Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole
---	---	---	---	----	--

6	8	5	2	21	Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programmes d'actions sur les versants
---	---	---	---	----	--

Nbre de gommettes	Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants				
-------------------	---	--	--	--	--

4	2	2	0	8	Caractériser et inventorier les écoulements et transferts sur les versants
---	---	---	---	---	--

5	1	0	4	10	Mobiliser des financements « eau » pour les versants
---	---	---	---	----	--

2	1	0	2	5	Renforcer l'animation territoriale auprès des collectivités
---	---	---	---	---	---

1	6	1	0	8	Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau
---	---	---	---	---	---

Nbre de gommettes	Préserver et restaurer les éléments du paysages				
-------------------	---	--	--	--	--

2	0	0	4	6	Identifier les secteurs à enjeux à l'échelle du bassin Charente et des sous-bassin
---	---	---	---	---	--

0	1	4	1	6	Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zone humides, etc.)
---	---	---	---	---	--

0	5	4	1	10	Protéger les haies dans les documents d'urbanisme
---	---	---	---	----	---

0	1	1	0	2	En dernier recours, organiser la compensation des impacts résiduels lors des travaux d'aménagement foncier
---	---	---	---	---	--

4	5	2	2	13	Engager des actions de restauration, recréation de haies
---	---	---	---	----	--

Nbre de gommettes	Prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts				
-------------------	---	--	--	--	--

3	3	3	6	15	Etablir et réviser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales au niveau inter-communal
---	---	---	---	----	--

0	0	1	0	1	Diffuser (sur des secteurs ciblés du BV) les retours d'expériences sur la gestion du ruissellement pluvial, capitalisés à l'échelle du bassin et en dehors
---	---	---	---	---	--

0	3	1	5	9	Mettre en place et consolider les prescriptions de prévention des eaux pluviales dans le cadre de nouveaux aménagements
---	---	---	---	---	---

1	0	1	0	2	Fixer des objectifs de gestion alternative, de collecte et de stockage des eaux pluviales en fonction de la pluie de référence
---	---	---	---	---	--

2. Remarques annotées sur la carte :

Informer et sensibiliser

Informer et sensibiliser pour entretenir la culture du risque d'inondation : Porter à connaissances à l'habitant

Définir des préconisations de gestion sur les versants

Etudier l'opportunité de mettre en accord la gestion des ouvrages hydrauliques (hors cours d'eau) avec les objectifs de meilleure gestion de l'étiage, du ruissellement, des transferts de polluants sur des sites pilotes : Le terme « ouvrages hydrauliques » n'est pas clair.

Favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole : Reformuler. Réduire le drainage.

Intégrer, valoriser le rôle régulateur des espaces prairiaux et boisés dans le programmes d'actions sur les versants : Serait favoriser pour une bonne rémunération de l'élevage.

Impulser une stratégie d'aménagement sur les versants

Définir des structures relais pour agir sur les versants et têtes de bassin, en complément des actions menées sur les cours d'eau : Apport GEMAPI ?

Préserver et restaurer les éléments du paysage

Définir la méthode de diagnostic des éléments du paysage fonctionnels pour la gestion de l'eau (haies, zones humides, etc.) : Intérêt de l'InterSAGE.

3. Autres remarques :

Différentes pratiques pour favoriser l'infiltration des eaux en milieu agricole : Tassement des sols dans les marais et les pratiques forestières.

Pour prévenir et gérer les écoulements d'eaux pluviales et leurs impacts : limiter le développement en zone péri-urbaine (limitation de l'imperméabilisation)

Le SAGE peut-il aller sur les sujets de déplacement des enjeux et déconstruction ? (lien avec les milieux).

Attention : Restaurer les zones naturelles avant d'artificialiser par le sur-stockage.

Il faut imposer la compensation. Souvent lors de petits dossiers, les mesures proposées comme « compensatoires » ne sont pas de réelle compensation.

Sur le Collinaud, il manque l'atlas des zones inondables (il n'a pas été réalisé). Grand crue en 1986.

Atelier « Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage »

1. Bilan des gommettes :

Améliorer et partager la connaissance sur le fonctionnement du bassin de la Charente	Nbre de gommettes				
Développer les études agronomiques et le suivi pour progresser dans l'ajustement usages / ressources	2	3	0	2	7
Améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'état et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Charente	4	4	2	4	14
Mobiliser et coordonner, valoriser les travaux des organismes de recherches et universités applicables ou appliqués à la gestion du bassin de la Charente	0	0	2	2	4

Améliorer et partager la connaissance sur l'hydrogéologie du bassin	Nbre de gommettes				
Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrogéologique du bassin (relation nappes / rivières)	6	2	4	3	15
Définir et élargir des indicateurs et modalités de gestion à partir des réseaux de suivi reconnus et pérennisés	1	3	0	5	9
Assurer et pérenniser les réseaux de suivis piézométriques	2	0	1	3	6
Identifier les secteurs à potentiel de renforcement de la recharge des nappes	0	2	0	0	2

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs piézométriques	1	1	0	0	2
Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE)	4	8	5	0	17

Développer des filières agricoles adaptées aux ressources hydriques (disponibles)	Nbre de gommettes				
Définir un objectif % occupation sols élevage	0	0	0	0	0
Définir un objectif % occupation sols filière bois	0	0	0	0	0
Définir des modes de gestion forestière compatible avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques	1	2	0	1	4
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio	5	3	0	2	10
Favoriser la sécurisation de l'élevage, des filières agricoles à faible niveau d'intrants et des filières bio dans l'animation et l'accompagnement territorial	2	1	5	2	10
Soutenir financièrement l'élevage	0	1	0	3	4

Définir des objectifs de débits en période d'étiage	Nbre de gommettes				
Définir des objectifs de débits saisonniers sur le cycle annuel	2	0	0	0	2
Définir / réviser / conforter les Débits Objectifs Complémentaires (DOC) pertinents	8	4	2	1	15
Définir pour le BV Charente des objectifs d'écoulement sur des cours d'eau « naturellement » soumis aux assècs	3	1	3	1	8

Nbre de gommettes					Développer les économies d'eau
0	0	0	0	0	Réaliser des diagnostics des consommations
1	0	0	1	2	Définir et sectoriser le potentiel d'économie d'eau sur le bassin Charente
0	0	0	0	0	Poursuivre et renforcer l'amélioration des réseaux d'eau potable
1	2	3	1	7	Intégrer les capacités d'alimentation des usages (eau potable) en amont des projets d'urbanisme
4	3	2	0	9	Sensibilisation / communication pour développer les économies d'eau

Nbre de gommettes					Optimiser les réserves pour l'étiage
1	0	0	3	4	Conditionner les projets de territoires et réaffirmer les objectifs
0	0	5	3	8	Définir un cadre pour les projets de territoires quantitatifs
6	9	2	3	20	Promouvoir l'adaptation de l'agriculture à la ressource disponible
0	1	2	3	6	Développer l'interaction entre les partenaires techniques eau et agriculture
0	0	0	0	0	Développer le conseil aux irrigants

Nbre de					Assurer la gestion cohérente de l'étiage
1	0	0	0	1	Préparer et organiser la mise en cohérence des trois plans de répartition annuels des OUGC du bassin
6	6	6	4	22	Réglementer la gestion quantitative à l'étiage, à partir des indicateurs et réseaux de suivi
2	0	2	1	5	Poursuivre l'effort de suivi régulier au travers du tableau de bord quantitatif

Nbre de gommettes					Pérenniser et valoriser le cadre collectif
0	1	3	1	5	Préciser l'articulation entre SAGE / PGE / Schémas locaux / gestion de crise

2. Remarques annotées sur la carte :

Définir des objectifs quantitatifs des masses d'eau souterraines et de transition

Définir / réviser des volumes prélevables pour les eaux souterraines (pour les inscrire à terme dans le règlement du SAGE) : A la baisse

Optimiser les réserves pour l'étiage

Conditionner les projets de territoire et réaffirmer les objectifs: Refuser les prélèvements dans les nappes.

3. Autres remarques :

Attention revoir le linéaire des assecs.

Atelier « Gestion des intrants et rejets polluants »

1. Bilan des gommettes :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses	Nbre de gommettes				
Actualiser et harmoniser les schémas départementaux à l'échelle du bassin versant	0	1	0	1	2
Conforter les retours d'expérience opérationnels issus de ces programmes sur les bassins d'alimentation de captages d'eau et sur les contrats de bassin	2	0	0	1	3
Mettre en place un cadre de concertation entre filières agricoles et opérateurs de la gestion de l'eau	5	1	2	2	10
Promouvoir l'internalisation de la gestion environnementale au travers du conseil agronomique et du potentiel d'expérimentation agro-environnemental	2	0	2	0	4
Développer les expérimentations agro-écologiques, la recherche scientifique en contexte charentais	4	0	4	1	9

Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres	0	0	0	0	0
--	---	---	---	---	---

Adapter les pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides agricoles	Nbre de gommettes				
Suivre les effets de l'adaptation des pratiques de protections phytosanitaire du vignoble et des grandes cultures et mieux cerner les impacts sur ces pratiques	5	2	1	3	11
Recommander l'enherbement des fossés dont l'exutoire est une rivière	2	1	2	3	8
Pérenniser le suivi sur les pratiques phytosanitaires et leur évolutions au regard des changements climatiques	1	1	0	1	3

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio	Nbre de gommettes				
Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation	5	2	3	3	13
Définir des objectifs de développement de l'agriculture à faible niveau d'intrants et de l'agriculture biologique	3	1	3	6	13
Accompagner les éleveurs dans la maîtrise de la divagation du bétail dans la rivière	2	0	2	0	4
Faciliter les coopérations entre territoire	0	0	0	0	0

Définir les flux admissibles	Nbre de gommettes				
Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote	0	2	5	3	10
Définir les valeurs de flux admissibles d'azote	0	0	0	0	0

Réaliser un suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	Nbre de gommettes				
Améliorer et valoriser le suivi qualité de l'état de l'eau et des milieux aquatiques (tous paramètres)	5	4	2	3	14
Améliorer la connaissance sur la présence et l'origine du cadmium dans la mer des Pertuis en provenance du bassin Charente	0	1	0	0	1

Mettre en place un plan d'alerte pollution	Nbre de gommettes				
Evaluation historique de la typologie et de l'impact des pollutions accidentelles à l'échelle du bassin	0	1	1	0	2
Diagnostic et scénarios, identification des points sensibles du bassin en terme de pollution accidentelle potentielle	3	0	1	0	4
Constituer un plan d'alerte pollution ponctuelle à l'échelle du bassin Charente	1	2	0	4	7

Mesurer les incidences de la qualité de l'eau sur la santé publique	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---

Nbre de gommettes	Réduire l'utilisation des pesticides non agricoles				
0	0	0	0	0	0
5	1	5	2	13	
2	4	1	3	10	
3	1	0	0	4	
1	0	0	1	2	

Nbre de gommettes	Développer et gérer les réseaux de gestion des eaux pluviales				
3	7	3	5	18	
1	3	2	1	7	
0	1	2	1	4	
0	2	0	1	3	

Nbre de gommettes	Réduire les rejets de pollutions organiques, chimiques et microbiologiques, urbaines et industrielles				
2	0	3	0	5	
0	0	0	0	0	
0	0	2	1	3	
0	1	0	2	3	
0	1	1	1	3	
0	0	0	0	0	

Nbre de gommettes	Résorber les pollutions industrielles actuelles et anciennes				
1	0	1	0	2	
0	0	0	0	0	
1	3	0	0	4	

Nbre de gommettes	Réduire les pollutions et points de rejet liés à l'assainissement non collectif				
0	2	0	0	2	
0	0	0	3	3	
4	4	1	3	12	
0	0	0	0	0	
0	0	0	0	0	

Favoriser l'équilibre économique de la restauration de l'ANC

2. Remarques annotées sur la carte :

Planifier, animer et accompagner la lutte contre les pollutions diffuses

Etendre une démarche similaire sur d'autres périmètres : [Etendre la zone de Coulonge-St Hyppolyte au BV](#)

[Penser aux bassins versants hauts](#)

Développer la filière agricole à faible niveau d'intrants et filière bio

Evaluer les perspectives/opportunités de développement de filières régionales appuyées sur des productions à faible niveau d'intrants, biologiques ou de conservation : [Participation des OPA. Economiques](#)

Définir les flux admissibles

Déterminer la méthode de définition de flux admissible d'azote : [Permet de réunir quantité et qualité. Ce travail est indispensable pour évaluer la réussite des actions.](#)

Réduire l'utilisation des pesticides non agricole

→ [Attention : particuliers](#)